La Municipalité se présente

Cédric Roten (Syndic)

Vous l'avez élue au printemps... Elle vient d'entrer en fonction. La Municipalité 2021-2026 compte une nouvelle élue et une composition politique identique à celle de la législature précédente: 2 PS, dont le Syndic, 2 PLR et 1 UDC.

L'une des premières tâches de la nouvelle Municipalité est de s'accorder sur un programme, qui fixe les grandes lignes de son action et les priorités pour Sainte-Croix. Donner rapidement les grandes orientations de sa politique pour la prochaine législature est important, bien sûr, pour le Conseil Communal, afin qu'il puisse connaître les intentions à long terme avant de se prononcer sur les budgets à court terme, mais aussi pour tous les partenaires privés et publics qui attendent de connaître ces orientations pour conduire leurs choix et leur travail au quotidien.

Le programme de législature constitue un exercice de transparence à l'égard des citoyens qui ont délégué à la Municipalité une partie de son pouvoir pour gérer la commune.

La nouvelle Municipalité s'engage à mettre ses compétences et sensibilités au service des habitants, pour un développement équilibré et durable de la commune de Sainte-Croix.







Sainte-Croix







